

Lettre ouverte à Mr Deroir

Cette histoire est assurément anecdotique. Elle a cependant un aspect édifiant.

Féru de vélo depuis quelques années (c'est même devenu mon moyen de transport principal depuis que je suis à la retraite), je n'ai pas laissé passer sans réponse la demande de l'association "Vive le Vélo 17", découverte par hasard lors d'un surf sur Internet, de signaler les éventuelles difficultés concernant les pistes cyclables à Périgny.

Pour ma part, j'ai mentionné la présence de bordures de trottoirs trop hautes pour l'accès facile à la nouvelle piste construite rue du Château. À la suite de ce signalement, j'ai été contacté par l'association et après un premier tour d'horizon, invité par ses représentants pour rencontrer l'adjoint en charge des problèmes de circulation cycliste dans la commune de Périgny et lui faire part de nos communes observations. Considérant qu'il y avait encore de nombreux autres points à discuter, j'ai réalisé un document de travail décrivant les itinéraires cyclables de Périgny et évoquant les améliorations souhaitables.

Après une réunion de plus de deux heures où j'ai pu vous remettre ce document, et, grâce à la présence de deux membres de Vive le Vélo, évoquer clairement plusieurs critiques sur les infrastructures cyclistes dans la commune, vous avez décidé de m'inviter personnellement, en même temps que Vive le Vélo 17, à la prochaine réunion de la commission municipale chargée de ces questions.

À ce moment de mon récit, je dois expliquer que lors de la dernière campagne pour les élections municipales mes amis du Front de Gauche et moi avons organisé une sortie cycliste citoyenne dans la commune et mis en évidence un certain nombre d'incohérences. Alors vous aussi en campagne, vous aviez imposé votre présence au peloton des cyclistes citoyens et clamé avoir réponse à toutes les interrogations. Vous niez tout problème, vous étiez devenu à nos yeux Mr Réponsatou !

Pourtant, à notre grande surprise et à notre grande satisfaction, plusieurs de nos observations ont été heureusement suivies d'effet et certaines de nos préconisations prises en considération par la municipalité élue qui vous a, par ailleurs, reconduit dans vos fonctions d'adjoint. On a vu, par exemple, apparaître des marquages au sol verts, des panneaux interdisant la circulation ont disparu sur certaines pistes cyclables, des

trottoirs ont été surbaissés, des barrières empêchant l'accès espacées ; la piste de la rue du Péré a été construite jusqu'à Saint-Rogatien, des itinéraires cyclables conseillés ont vu le jour, etc. Peut-être aviez-vous réellement envie d'avancer en faveur du transport à deux roues ?

Mercredi dernier, je me présentai donc à cette réunion. Une dizaine de personnes étaient présentes, sans doute des conseillers municipaux mais je ne connaissais pas tout le monde et aucune présentation, aucun "tour de table" n'ayant eu lieu, je ne saurais en dire davantage sur la composition de l'assemblée.

J'acquis cependant assez rapidement la conviction que je m'étais trompé de réunion.

Je m'attendais en effet, sans doute naïvement, à une réunion de travail, au cours de laquelle on aurait listé les points à améliorer affectant le trafic vélos et peut-être aussi examiné les propositions éventuelles pour y parvenir.

Au lieu de cela, il a d'abord fallu supporter pendant 50 à 60 minutes une opération mousse.

Vous aviez en effet entrepris, dans un monologue introductif, de vous faire mousser en démontrant, plans à l'appui, que le dossier du vélo avait beaucoup évolué depuis votre arrivée "aux affaires". N'hésitant d'ailleurs pas à annexer à votre crédit les nouvelles pistes de la zone industrielle réalisées par la CDA ou la "véloodyssée" du département, vous vouliez à toute force montrer qu'il y avait beaucoup plus de pistes maintenant qu'en 2008. Ce que personne ne contestait par ailleurs, ni dans l'assemblée, ni en dehors.

Un mauvais moment à passer en attendant la partie constructive de la réunion ? Non ! Car la suite ne fut pas non plus d'une grande efficacité. Et c'est de votre responsabilité.

À chaque intervention sur un point négatif, (présence de barrières ou de trottoirs interdisant l'accès facile aux pistes pour les cyclistes, pistes trop étroites parce qu'encombrées par la végétation, absence de marquage au sol, manque d'entretien, etc.), vous avez successivement – je résume - mis en doute l'information, puis indiqué soit qu'il y avait une raison à cette situation, soit que, de toute façon, il fallait patienter car "on" avait tout prévu et que l'amélioration envisagée dépendait de l'achèvement d'autres ouvrages, etc. Jamais vous n'avez simplement pris note des observations,

demandé aux membres de la réunion ce qu'ils en pensaient ou envisagé les possibilités d'amélioration.

Ce genre de réunion ne sert-il qu'à avaliser des décisions ou des non décisions prises en amont ? La commission n'est-elle qu'un organe d'enregistrement destiné à écouter les informations données par celui qui la préside effectivement : l'adjoint ? Vous, en l'occurrence ?

Lorsqu'en fin de compte, après ma demande de ne plus utiliser de rochers déposés sur le bord de la route pour signifier une interdiction de passage et ceci en raison de leur dangerosité potentielle pour les cyclistes (mais c'est aussi dangereux pour les voitures), j'entendis en réponse : "on ne peut pas éviter tous les dangers et en vélo, même si on tombe à côté des rochers, on se fait mal". Je sus alors que rien n'avancerait plus avec des interlocuteurs de cet acabit.

Je décidai donc d'arrêter les frais et de quitter la réunion pour ne plus perdre mon temps.

Le message que vous transmettiez était assez clair : "nous faisons ce qu'il faut, vous ne prenez pas en compte les différentes origines des difficultés rencontrées et nous n'avons pas besoin de critiques pour avancer, laissez-nous continuer, vous verrez ce que vous verrez, etc."

Mais alors, pourquoi cette invitation à participer à cette réunion ? Je n'avais rien demandé ! La réponse est peut-être : servir de caution, ou m'inciter à me taire (j'ai en effet fait paraître les itinéraires cyclistes de Périgny sur Internet- Est-ce que ça peut gêner ?) ou donner un gage à une association peut-être influente comme Vive le Vélo 17, ou les trois.

En tous les cas, cette attitude est significative d'une démocratie représentative érigée en principe : "Je suis élu par une majorité, je sais donc ce qui convient de faire, laissez-moi agir, soyez patients, vous allez voir ce que vous allez voir..."

Eh ! Bien ! Maintenant, j'attendrai de voir.

Recevez, Monsieur le Maire adjoint, mes salutations les meilleures.

Patrick Job